



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 1 de 7

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

##### **Autres désignations commerciales**

VETROFLOCCULANT BO 50028331 / BO50028335

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### **Utilisation de la substance/du mélange**

Agent d'agglomération

##### **Utilisations déconseillées**

Aucune donnée disponible

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. +49 2129 5568-276

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### **Règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

##### **Conseils supplémentaires**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

##### **Caractérisation chimique**

Acrylate

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide**

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 2 de 7

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one			<0,05%
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H315 H318 H317 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.  
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre d'extinction  
mousse résistante à l'alcool  
Jet d'eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique  
Monoxyde de carbone  
oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide**

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 3 de 7

récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir le produit répandu. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir section 8. Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger contre: Forte chaleur, Gel. Protéger des radiations solaires directes.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

température de stockage: 10 - 40°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Agent d'agglomération

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide**

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 4 de 7

Ne pas inspirer les vapeurs.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés comme: DIN EN 166

**Protection des mains**

Neopren

Caoutchouc butyle

Porter des gants appropriés. DIN EN 374

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière .

**Protection de la peau**

Vêtement de protection comme: DIN EN 13034 Type 6 étanche aux projections limitées

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. A-P2

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	sans odeur

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C):	4,5
----------------------	-----

**Modification d'état**

Point de fusion:	0 °C
------------------	------

Point d'éclair:	non applicable
-----------------	----------------

**Dangers d'explosion**

aucun(e)

Pression de vapeur: (à 20 °C)	<23 hPa
----------------------------------	---------

Densité (à 20 °C):	1,0 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
--------------------	---------------------------------

Hydrosolubilité:	complètement miscible
------------------	-----------------------

Viscosité dynamique: (à 20 °C)	10 mPa·s
-----------------------------------	----------

**9.2. Autres informations**

Danger d'explosion négatif, aucune explosion

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Gel, Forte chaleur, Radiations UV/rayonnement solaire

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide**

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 5 de 7

**10.5. Matières incompatibles**

Comburant

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one					
	orale	DL50 mg/kg	1450	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

**Effets sensibilisants**

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Autres informations écotoxicologiques: Aucune information disponible.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,3-1,6	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,15	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1,5-3,3	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité bactérielle aiguë	(3,3 mg/l)		3 h	Boue activée	OCDE 209	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide**

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 6 de 7

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one			
	OECD 303 A	> 90%		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets néfastes**

Contient: aucune/aucun hydrocarbures halogénés  
 Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1)  
 Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
 Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide**

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 7 de 7

**Prescriptions nationales**

Teneur en COV (OCOV): 0%

**Information supplémentaire**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*